



CEEAC

ECCAS

Commission

*Département Aménagement du
Territoire et Infrastructures*

*-----
Cabinet du Commissaire*

Libreville, le 24 juillet 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Commission de la CEEAC, la République du Congo, l'Agence de supervision de la sécurité aérienne Afrique centrale (ASSA-AC) et la Banque Africaine de Développement (BAD) renforcent leur coopération pour accélérer la mise en place effective de l'Académie régionale de l'Aviation civile en Afrique centrale.

La Commission de la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC) a abrité, les **22 et 23 juillet 2026**, à son siège à Libreville, une mission de concertation réunissant **les représentants de la Commission de la CEEAC, du Ministère des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande de la République du Congo, de l'Agence de Supervision de la Sécurité Aérienne en Afrique Centrale (ASSA-AC) ainsi que, de la Banque Africaine de Développement (BAD).**

Cette rencontre de haut niveau était consacrée à l'accélération de la mise en place de **l'Académie régionale de l'Aviation civile en Afrique centrale**, conformément à la Décision des Chefs d'État et de Gouvernement de la CEEAC portant création de cette institution stratégique dans le domaine de la formation destinée à renforcer les capacités du secteur aéronautique dans l'espace communautaire.

En marge des travaux, **Son Excellence Monsieur Josué Rodrigue NGOUONIMBA**, Ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande de la République du Congo, a été reçu en audience par **Son Excellence l'Ambassadeur Ezechiel NIBIGIRA**, Président de la Commission de la CEEAC, en présence de **Dr Maurice NIATY-MOUAMBA**, Commissaire, Chef du Département de l'Aménagement du Territoire et des Infrastructures.

Cette audience a permis aux deux institutions de réaffirmer leurs engagements à faire de l'Académie régionale de l'Aviation civile un instrument stratégique de renforcement des compétences au service du développement du transport aérien pour améliorer la connectivité et l'intégration régionale en Afrique centrale.

Pendant deux jours, les délégations ont examiné les besoins régionaux en formation dans le domaine de l'aviation civile, l'état d'avancement du projet de création de l'Académie, les contributions de la République du Congo ainsi que les perspectives de financement et d'accompagnement technique, avec la participation de la **Banque Africaine de Développement (BAD).**

Les échanges ont également permis de mettre en lumière le rôle central de l'**ASSA-AC** dans l'identification des besoins en formation de la région, l'harmonisation de la réglementation communautaire et l'application de ladite réglementation par des personnels hautement qualifiés afin de répondre aux exigences de l'OACI dans les domaines de la sécurité, la sûreté et facilitation ainsi que, la protection de l'environnement.

À cette occasion, la **Commission de la CEEAC** a réaffirmé son rôle de coordination régionale dans la mise en œuvre des décisions communautaires et la mobilisation des partenaires techniques et financiers.

De son côté, la **République du Congo** a renouvelé son engagement à accueillir l'Académie régionale sur son territoire, notamment à travers la mise à disposition d'un site dédié et le développement d'infrastructures d'appui, dont le futur Centre de maintenance des aéronefs de Brazzaville, appelé à constituer une plateforme de formation pratique de référence.

Les travaux se sont conclus par l'adoption et la signature d'un **aide-mémoire**, qui définit les principales étapes devant conduire à l'opérationnalisation de l'Académie régionale, notamment la confirmation du site d'implantation, la réalisation d'une mission conjointe de visite des infrastructures, l'actualisation des besoins en formation et la mobilisation des financements nécessaires.

À travers cette initiative, la Commission de la **CEEAC**, la **République du Congo**, l'**ASSA-AC** et la **BAD** ont réaffirmé leur volonté de doter l'Afrique centrale d'un **centre régional d'excellence** capable de former les compétences nécessaires à une aviation civile sûre, performante et compétitive, au service de l'intégration régionale, de la connectivité et du développement durable de l'espace communautaire.